



LE P'TIT THURACAIS

Journal trimestriel n°128 - Mars 2023



LE MOT DU MAIRE

Comme annoncé, avant la fin de l'année 2022, le ramassage des Ordures Ménagères effectué par les services de l'agglomération d'Agen a été considérablement modifié. Deux containers, un jaune et un noir vous ont été livrés à domicile. Ces deux containers sont relevés en porte à porte le vendredi matin alternativement, un vendredi le noir, le jaune le vendredi suivant.

Nous vous encourageons à trier vos déchets, à utiliser le compostage. L'objectif étant de réduire au maximum la quantité de déchets stockés dans la poubelle noire, le traitement de ce type de déchets représentant un coût exorbitant pour notre collectivité.

Petit rappel : les Points d'Apport Volontaires papier et verre sont toujours à votre disposition à côté du tennis ou route du canal, à proximité de l'écluse de la Poule à Vélo.

Sur le site internet de l'agglomération vous trouverez bon nombre de renseignements utiles.

Si par hasard vous ne disposez pas des deux containers merci de contacter les services de l'agglomération d'Agen.

Et nous vous remercions par avance de ne sortir les conteneurs que le jeudi soir afin de ne pas créer de dépôts sauvages.

Jean PROUZET

Dans cette édition

Édito	1	Retour en images	8-9
Vie municipale	2-4	Vie intercommunale	10-11
Vie des assos	5-6	État civil	11
Vie des écoles	7	Infos et numéros utiles	12



Aménagement et extension du réseau pluvial sur la route de la voie Romaine

Lors des événements pluvieux importants, un tronçon de la route de la Voie Romaine était soumis à des **ruissèlements conséquents** avec également des dysfonctionnements.

La topographie de la voie et du secteur est peu propice à l'évacuation des eaux. En s'appuyant au maximum sur les ouvrages existants, la municipalité a retenu le principe d'engager des travaux avec un double objectif : **privilégier l'infiltration et de maîtriser le ruissèlement.**

Pour cela nous avons opté pour la réalisation d'une noue à proximité du terrain de tennis. Ce dispositif consiste à creuser une fosse dans laquelle on dispose des matériaux drainants qui sont aptes à absorber et à infiltrer les précipitations. Ce type d'ouvrage possède l'avantage de capter les eaux superficielles pour réalimenter les nappes phréatiques. Il permet aussi de retenir les eaux d'écoulements, de limiter également l'érosion des sols et surtout d'éviter de déporter et d'amplifier la problématique dans un autre lieu.

Ces travaux ont été confiés à la Sarl DETP, basée à LAROQUE TIMBAUT.

Le montant des travaux du réseau pluvial de la Route de la Voie Romaine s'élève à **27 810€ TTC**. Cet investissement très important pour le budget communal a bénéficié **d'une subvention de l'Agglomération d'Agen de 50%.**



Réalisation d'une noue de 15m de long sur 3m de large et 0.80m de profondeur



Pose de 3 regards de collecte eaux pluviales



Pose de 100 m de conduite PVC diam. 40cm



Enrochement avec calage au béton

Découverte d'un puits

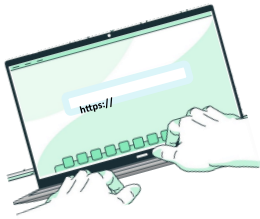
Un puits de 25 m de profond a été découvert devant la salle des associations lors de la réalisation d'une tranchée pour l'enfouissement d'un câble électrique.

Fermé et recouvert par de la terre, il était caché sous le revêtement.

D'après les anciens du village, il avait été creusé dans les années 1950 afin d'alimenter la cantine scolaire.

Un puisatier interviendra prochainement afin de faire des études sur la solidité de la structure. Puis des analyses d'eau seront effectuées. La municipalité souhaiterait pouvoir réutiliser cette eau pour les arrosages de la commune.





Un nouveau site internet pour la commune :

<https://saintjeandethurac.fr>



La commission communication a travaillé pendant plus d'un an sur la mise en place d'un nouveau site internet. Après avoir passé de nombreuses heures à chercher un nouveau design, sélectionner les rubriques et écrire le contenu de chacune, le site a pris forme ! C'est l'entreprise Anthoweb, située à Agen, qui a réalisé le graphisme.

Nous espérons que vous trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin, y compris toutes les manifestations prévues sur le village (Agenda sur la page d'accueil).

Nous vous invitons à le consulter sans tarder. **Bonnes recherches à tous !**

ORDURES, DÉCHETS, DÉPÔTS SAUVAGES...

Vers une nécessaire prise de conscience collective et citoyenne !



Quelques pneus, un matelas, des sacs poubelles au hasard de promenades sur notre commune. Honte à ceux, qui, bien trop tranquilles, ne se gênent pas pour souiller notre environnement. Je dirai même, minable ce genre de personnage, tellement courageux qu'il jette ses déchets à l'abri de la vue.

Préservez notre nature avant qu'il ne soit trop tard... Soyez vigilants pour elle... Nous comptons sur le civisme de tous !!!

CE QUE JE RISQUE :

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages en lieux publics ou privés et l'entrave à la circulation.

- ❌ L'amende pénale peut atteindre 3 000 €.
- ❌ La procédure administrative prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement, astreintes journalières jusqu'à 1 500 €, facturation des frais d'enlèvement.
- ❌ Le maire facturera désormais systématiquement le tarif d'enlèvement des déchets abandonnés.

Un service régulier de collecte en porte à porte, des points d'apports volontaires (papier et verre) ainsi que les 9 déchèteries de l'Agglomération d'Agen sont à votre disposition !

Le Maire n'hésitera plus à utiliser son pouvoir de police et prendra les mesures appropriées pour préserver la salubrité et la santé publique.

LES MICROCOUPURES D'ENEDIS

Communiqué d'ENEDIS

« Le départ HTA St ROMAIN issu du poste source de VALENCE, alimentant entre autres la commune de St Jean de Thurac, est aujourd'hui perturbé par un ou plusieurs défauts intermittents. Le départ étant majoritairement aérien, le système de protection est basé sur un cycle de déclenchements/ ré-enclenchements des disjoncteurs HTA au poste source. Ces cycles sont assimilables à des microcoupures. 1 cycle = 300ms de coupure. Ce système de protection vise à éviter la coupure définitive du départ. En effet, sur un départ aérien, 80% des défauts s'affranchissent d'eux-mêmes. Ce n'est malheureusement pas le cas pour le ou les défauts qui vous perturbent.

Nous avons examiné les données des indicateurs de défauts disposés sur la soixantaine de kilomètres que compte ce départ, en corrélant avec les horodatages des défauts. L'analyse des indicateurs nous oriente vers une zone de 10 à 12 km sur la commune de Clermont Soubiran. Nous menons à partir d'aujourd'hui des visites de lignes, à pied, dans cette zone avec pour objectif de trouver un isolateur en défaut, des branches entrant en contact avec les lignes, des fils détériorés entrant en contact avec une armature de support. Nous allons nous servir de drones pour mener plus rapidement ces visites, mais la proximité de la centrale de Golfech retarde l'obtention des autorisations de vol. Sachez que nous sommes conscient des impacts sur les administrés et que nous mobilisons les moyens pour trouver et réparer ce défaut.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de recherches. »



Contacteur Enedis

Pour toutes demandes auprès de notre service client, contactez-nous par message ou par téléphone

Par les réseaux sociaux Par message Par téléphone Réclamation

Pour toute réclamation,
vous pouvez contacter ENEDIS
par téléphone au 0970 831 970
sur leur site internet www.enedis.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, réuni le **mardi 13 décembre 2022 à 19h** à la mairie :

- valide la **décision modificative n°2 au budget** dépenses de fonctionnement 990 € (à l'unanimité)
- valide la **convention territoriale globale**, démarche pour construire un projet social sur le territoire, entre l'Agglomération d'Agen et la CAF pour une durée de 5 ans (à l'unanimité)
- valide la **dénomination du chemin rural** qui mène au Château de Croquelardit : "**allée Dominique Roger**" (à l'unanimité)
- arrête le **plan de financement prévisionnel de l'année 2023 pour la rénovation de la salle intergénérationnelle** (salle des fêtes) (à l'unanimité)
- accepte le **don du Comité des fêtes** correspondant au chèque des ventes encaissées **lors du vide-château** (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal, réuni le **mardi 24 janvier 2023 à 20h30** à la mairie :

- valide la **mise en vente de terrain à urbaniser** pour une surface de 1 633 m² rue du Pigeonnier (à l'unanimité)
- décide d'acquérir **un logiciel pour la gestion du cimetière** (à l'unanimité)

LA FIBRE ARRIVE

En zone rurale une armoire fibre est prévue pour alimenter environ 250 foyers.

À ce jour nous avons une armoire sur notre commune.

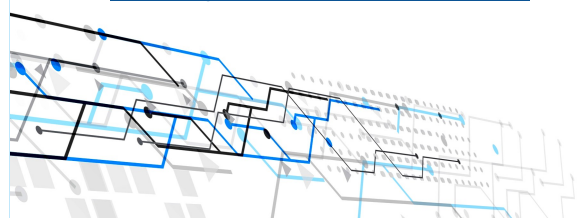
Une armoire peut desservir plusieurs communes.

L'objectif 99% de la couverture fibre est toujours fixé à juin 2024.

Le pourcentage de déploiement sur la commune est actuellement de 22 %.

Pour savoir si votre habitation est raccordable à la fibre, inscrivez votre adresse sur le site :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>



Comité des fêtes : Thuracais en fête

Suite à la démission du Président du Comité des fêtes, **un nouveau bureau** a été élu lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2022 :

- **Présidente : Émilie CIOLFI**
- **Vice-Président : Fabien VUILLEUMIER**
- **Trésorière : Marjorie RUDENT**
- **Secrétaire : Michael LEYRELOUP**

Les manifestations organisées par le Comité des fêtes n'ont pu être maintenues en raison du faible nombre de bénévoles.

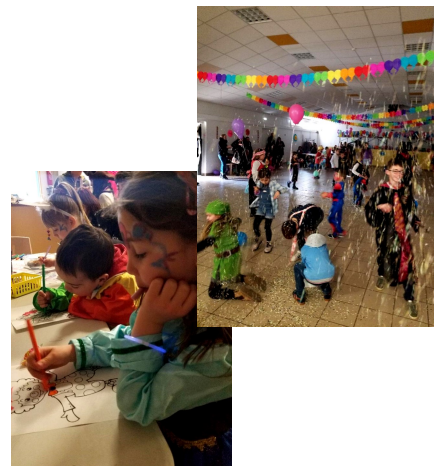
Si vous souhaitez aider, à l'organisation d'un évènement, à la préparation le jour J, même si ce n'est que pour une seule manifestation et que quelques heures, n'hésitez pas à prendre contact avec la Présidente au 06 71 03 79 76.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE



Comme chaque année, l'APE et les écoles ont fêté Noël avec les enfants des 3 écoles. C'est un **jeudi 15 décembre** que tous ont poussé les vocalises avant de déguster un repas de Noël préparé par les cantinières. Ils ont également chacun reçu un cadeau.

Merci aux enseignants et à l'équipe de l'APE !



Le **26 février 2023**, l'APE offrait une boum déguisée à l'occasion du Carnaval à tous les écoliers thuracais et romaintois pour la modique somme de 2 €.

Musique, stand de maquillage, goûter, confettis et tirage au sort de la tombola lancée en fin d'année... étaient au programme.

Félicitations à l'APE pour cette très belle après-midi !



Des Vœux réussis à l'ACST47

L'ACST47 a organisé le **vendredi 13 janvier** dernier sa traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes de Saint Jean de Thurac.

Le Président Gérald BORTOLUSSI a remercié les membres, les bénévoles et la mairie pour leur participation au sein de l'association qui compte plus de 50 membres.

Après avoir fait un compte-rendu des activités de l'année écoulée, le programme de l'année 2023 a été dévoilé avec des randonnées mensuelles, une sortie de 2 jours à Hendaye, bien sur la « rando des saveurs » le 18 juin et la rando nocturne « Mamie Jeannette » le 4 novembre 2023.

La soirée a continué autour d'un apéro dinatoire très apprécié de tous dans la convivialité et la bonne humeur.



Le Bureau de l'association ▶

MANIFESTATIONS À VENIR



Vendredi 17 mars

Circuit la traversée du bois de Courties de 13,3 km à SAUVAGNAS

Vendredi 21 avril

Circuit à la découverte des cadrans solaires de 13,9 km au NOMDIEU

Dimanche 30 avril

Randonnée à ST ANTONIN NOBLE VAL (début des gorges de l'Aveyron) et auberge espagnole le soir à Saint Jean de Thurac

Dimanche 7 et lundi 8 mai

Sortie Pays Basque : atelier du piment à Espelette, Fontarrabie en Espagne, soirée libre à Hendaye. Hébergement au centre « Bella Vista ». Rando le lundi à Hendaye

Vendredi 19 mai

Circuit des saveurs de 10,5 km à ST JEAN DE THURAC

Vendredi 9 juin

Circuit « lo camin de la font e de la campana » de 13,5 km à FAUROUX (82) site de « rikiki plage »

Dimanche 18 juin

La « rando des saveurs » à ST JEAN DE THURAC



À SAINT-JEAN-DE-THURAC : CE2/CM1/CM2

Projet littéraire le Prix des Incorruptibles

Durant cette période nous avons poursuivi notre projet littéraire autour du Prix des Incorruptibles qui a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants.

Ainsi, nous avons découvert l'album : « Le renard emprivoisé » de l'autrice Marie Tibi. Virgile est passionné par la nature et la photographie. En forêt, il découvre un renardeau pris au piège, dans les ronces. Virgile le dégage avec soin puis l'emmène chez lui. C'est le début d'une belle relation, d'une complicité entre Fauve et Virgile, mais aussi d'incompréhensions. Fauve n'est pas heureux, il ne comprend pas pourquoi cet humain qui l'a libéré l'a aussi emprisonné. La forêt appelle Fauve et Virgile ne perçoit pas son désarroi...

C'est la voix de la Nature que porte cet album, la voix du respect, de l'amour et de la liberté.

Les enfants ont particulièrement apprécié les illustrations de Rebecca Romeo. Aussi chacun a pu réaliser une jolie aquarelle en s'inspirant du travail de l'illustratrice.



Cette histoire nous a ensuite conduit sur le chemin du « Petit Prince » de Saint-Exupéry et sa rencontre avec le renard... « Apprivoise-moi... ».

Les enfants ont ainsi abordé ce conte philosophique qui séduit pour les valeurs qu'il porte, qui se transmet et se partage de génération en génération depuis 80 ans. Pour cela nous avons eu recours à divers supports, livre, bande dessinée, chanson et projection de l'adaptation cinématographique sortie en 2015.

Pour tous, une belle leçon de vie à la clé : Le Petit Prince représente la spontanéité des sentiments. Contrairement aux humains de la planète Terre qui réfléchiraient avec leur cerveau et ne verraient en sa rose qu'une simple fleur, lui, réfléchit instinctivement, avec son cœur.

« On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. »

Du côté de la garderie de Saint Jean...

Les petits de la garderie ont décoré un sapin avec des papillotes qu'ils ont réalisé eux-même.

Bravo les artistes !



▶ ▶ RETOUR EN IMAGES

Des décorations de Noël écolos...

L'équipe municipale accompagnée des associations Blabla, ACST et APE ont décoré le village toute une matinée de décembre et embelli ainsi les quatre coins de notre commune.

Les décorations ont été réalisées par ces associations, des élus ainsi que l'employé municipal.

La volonté communale était de fabriquer des ornements avec un maximum de matériaux de récupération dans un souci écologique mais également économique. Pari gagné puisque la commune a déboursé moins de 400 €.

Bravo à tous les bénévoles, le résultat était magique !!!



Le Noël des enfants

Cette année, la municipalité a pu offrir aux enfants thuracais la traditionnelle fête de Noël. Le **samedi 10 décembre** dernier, ils ont pu découvrir un spectacle de magie orchestré par le magicien Pascal Briau et son assistante. Après le goûter, le Père Noël en personne est venu remettre un cadeau à tous les enfants de moins de 11 ans.



Les Vœux du Maire

Après 2 années sans possibilité de se réunir à cause de la Covid 19, le Maire a pu renouveler ses vœux à la population le **dimanche 15 janvier**. Un apéritif a suivi la cérémonie.

Accès aux déchetteries



Horaires

DECHETTERIE

BOÉ
BRAX
CASTELCULIER
COLAYRAC SAINT CIRQ
DONDAS
FALS
FOULAYRONNES
LE PASSAGE D'AGEN
PONT DU CASSE

HORAIRE APPLICABLE AU

Du lundi au samedi
10 H—18 H

fermées les dimanches et jours fériés



Enregistrement des véhicules

L'accès aux 9 déchetteries est limité aux personnes résidant sur le territoire de l'Agglomération d'Agen.

Dans le courant du 1^{er} semestre, un système de contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation sera mis en place. Lors de la mise en œuvre du dispositif, vous pourrez inscrire votre plaque d'immatriculation à l'accueil du Centre Technique de l'Agglomération à Boé ou sur le site internet de l'Agglomération d'Agen avec les justificatifs suivants

- Pour les particuliers :
 - carte grise
 - justificatif de domicile de -3 mois
- Pour les professionnels :
 - carte grise
 - extrait Kbis

Aucune carte ou badge ne sera remis, le décompte des droits d'accès se fait à la déchetterie à partir de la lecture de la plaque minéralogique du véhicule.

Renseignements : 0800 77 00 47

Véhicules autorisés et tarifs



Catégorie 1*



Catégorie 2
Utilitaire <3 T



Catégorie 3
3T <Utilitaire<3,5 T

Véhicules communaux	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers + remorques <500 kg	Gratuit	12 passages gratuits Puis payants 40 €	Payant 80 €
Professionnels Administrations	Gratuit	12 passages gratuits Puis payants 40 €	Payant 80 €

* voir votre carte grise à J1 : vous devez avoir la mention « VP »

Seulement 3 % des actifs empruntent les transports en commun sur l'Agglomération d'Agen. La collectivité a donc décidé de développer, en collaboration avec KEOLIS et l'application KAROS, une offre en matière de covoiturage.

Ce service de transport collaboratif et écoresponsable va contribuer à accompagner l'offre de transports à disposition des administrés et l'accessibilité des territoires de la première et deuxième couronne de l'agglomération.

En partageant leurs trajets, les administrés et collaborateurs locaux économisent sur leur budget automobile tout en partageant un moment convivial.



LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE



KAROS est une application mobile de covoiturage courte distance, leader en France. Pour l'utiliser, il suffit de :

- 1 Télécharger l'application
- 2 Indiquer les trajets à réaliser
- 3 Se rattacher à son entreprise si elle est partenaire

L'intelligence artificielle va apprendre les habitudes de déplacement des utilisateurs et leur proposera des covoitureurs dont les trajets et horaires correspondent.

QUELLES TARIFICATION ?

Concrètement, l'utilisateur conducteur perçoit une rémunération pour chaque trajet effectué :

- 2 € pour un trajet dans la limite de 20 km
- puis 0,10 € pour chaque km supplémentaire

L'utilisateur passager s'acquittera lui d'un montant en fonction de la commune d'où part le trajet :

- pour Agen et les communes de la première couronne (Boé, Le Passage d'Agen, Colayrac Saint Cirq, Foulayronnes, Pont du Casse et Bon Encontre) : 1,30 € par trajet, soit le prix d'un titre unitaire de bus
- pour les autres communes de l'Agglomération d'Agen : 0,50 €

L'Agglomération prend en charge la différence entre le montant payé par le passager et celui versé au conducteur. Ces tarifs sont sous réserve de modification de la grille tarifaire du réseau Tempo.

Pour plus d'informations : www.karos.fr

▶ ▶ ÉTAT CIVIL

CARNET ROSE



Bienvenue dans notre village à :

 **Dune RAVAIL**

née le 31 décembre 2022

Félicitations aux parents Mathilde GEORGES
et Clément RAVAIL

CARNET NOIR



Il y a quelques jours, **Marie Reine FONTAINE, épouse DEFER**, nous quittait à la suite d'une longue et implacable maladie.

Elle habitait dans le quartier de Pierron, Route de la Résistance et était âgée de 70 ans.

Nous présentons à son époux, l'expression de nos condoléances les plus sincères.

▶ ▶ INFOS ET N° UTILES



MAIRIE

Tél : 05.53.87.32.75 - Mail : mairiestjeandethurac@orange.fr
Site Internet : www.saintjeandethurac.fr (en cours de refonte)
Ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
 mardi de 13h30 à 17h
 vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Boé, Brax, Castelculier, Colayrac St Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes, Pont du Casse, Le Passage d'Agen.
Les horaires et coordonnées sont disponibles sur le site de l'Agglo www.agglo-agen.net, rubrique collecte des déchets, particuliers.

AGGLOMÉRATION D'AGEN

Adresse : 8 rue André Chénier 47000 AGEN
Tél : 05.53.69.68.67
Site internet : www.agglo-agen.net

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DESTINATION AGEN

Adresse : 38 rue Garonne 47000 AGEN
Tél : 05.53.47.36.09
Site internet : www.destination-agen.com

SERVICE DES EAUX : SAUR

Points d'accueil : MONFLANQUIN, DURAS, CASTILLONNÈS et STE LIVRADE S/LOT
Service client : 05.53.72.01.10
Urgences : 05.53.72.01.09

ENEDIS

Dépannage : 09.72.67.50.47
Client : 0970 83 19 70

ASSISTANTES SOCIALES

MME FURLAN : 05.53.98.62.38 - MME SUREAU : 05.53.98.62.56

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119
VIOLENCE FEMME 3919
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112
CENTRE ANTI POISON 05.56.96.40.80

ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Signal d'alerte en cas de danger imminent (inondation par exemple)

Émis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Rédacteur en chef : **Jean PROUZET** - Conception : **Brigitte FRAMARIN SOCA**
Rédaction : **le conseil municipal**

Si vous souhaitez partager une information sur ce bulletin municipal ou bien transmettre vos suggestions, envoyez un mail **au plus tard le 10/05/2023** à **communication@saintjeandethurac.fr**